



Société française d'histoire des hôpitaux

Siège social : 1 bis, rue Cabanis – 75014 PARIS

TARIFS D'ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2026

(L'adhésion à la SFHH permet de participer à la vie de l'association, de bénéficier des prestations réservées à ses membres, et notamment de recevoir un exemplaire de la revue à raison de deux numéros par an).

Adhésion individuelle (personne physique) :

	Prélèvement automatique	Chèque ou virement
▪ Cotisation France métropolitaine et DROM-COM	47 €	55 €
▪ Cotisation Europe	67 €	75 €
▪ Cotisation Hors Europe	82 €	90 €
▪ Étudiants (France)	30 €	-

Adhésion institutionnelle (personne morale) :

▪ Cotisation générale (hors catégories suivantes)	60 €
▪ Cotisation Europe	75 €
▪ Cotisation Hors Europe	90 €
▪ CHR et CHU*	200 €

A réception d'un bon de commande joint, établissement d'une facture sur « Chorus Pro ».* (cette cotisation donne droit exceptionnellement à deux exemplaires de la revue)

Autres :

▪ Membres bienfaiteurs	Au-delà de 200 €
------------------------	------------------

NB : Selon les disponibilités, il est également possible pour toute personne d'obtenir des exemplaires des anciens numéros de la revue au tarif de 15 € (jusqu'au n° 115 inclus) ou 20 € (à partir du n° 116) – port inclus pour adhérents.



BULLETIN D'ADHÉSION 2026

À renvoyer à Pascal RIO – Trésorier SFHH – 8, square Étienne-Jodelle – 60 270 GOUVIEUX
Mail : sfhh-tresorerie@laposte.net

Nom et prénom ou raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Adresse mail :@.....

Pour les institutions, indiquez ci-dessous l'adresse d'envoi de la revue si différente de celle-ci-dessus).

Nom et prénom ou raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Adresse mail :@.....

Coordonnées bancaires de la SFHH

Banque : Société Générale

Domiciliation : PARIS TOLBIAC (03351)

Établissement : 30003

Guichet : 00467

N° de compte : 00037260433

Clé RIB : 71

IBAN : FR76 3000 3004 6700 0372 6043 371

BIC : SOGEFRPP

Règlement : - Prélèvement automatique Chèque joint ⁽¹⁾ Virement ou chèque après émission de « facture »

⁽¹⁾ Un chèque doit être impérativement joint pour les adhérents individuels pour lesquels il ne sera pas envoyé de « facture ». Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Société française d'histoire des hôpitaux.